

Communiqué de presse

Canicule : La Banque des Territoires, ACTEE et La Banque Postale mobilisent conjointement 50 millions d'euros pour l'adaptation climatique de 12 500 écoles

Paris, le 26 juin 2026

Face à la multiplication des vagues de chaleur et l'épisode caniculaire qui a fortement affecté les établissements scolaires, La Banque des Territoires, ACTEE et La Banque Postale se mobilisent aux côtés de l'Etat et d'EDF pour un plan massif de 190 M€ visant à accompagner les collectivités dans l'adaptation rapide de leurs bâtiments éducatifs et ainsi mieux protéger, élèves, enseignants et personnels scolaires.

Déployé, en coordination avec l'Etat¹, ce plan a vocation à accompagner 9000 établissements éducatifs, en priorité des établissements les plus exposés aux fortes chaleurs, sur le territoire. Ces mesures complètent l'action de long terme déployée par la Banque des Territoires, au travers de son programme EdurénoV, en faveur de la rénovation énergétique et l'adaptation au changement climatique des bâtiments éducatifs.

Un dispositif d'urgence pour 2500 écoles les plus vulnérables à la chaleur

Pour répondre aux besoins immédiats des 2 500 écoles ayant dû fermer lors de la récente canicule, la Banque des Territoires et ACTEE mobiliseront 10 M€ dans les prochains jours, pour contribuer à un accompagnement renforcé :

- La prise en charge intégrale d'un diagnostic travaux afin d'identifier les solutions permettant de la réalisation des travaux d'adaptation avant l'été 2027.
- Une aide financière aux travaux d'adaptation financée en articulation avec le Fonds Vert.

Cette aide permettra de mettre en œuvre rapidement des solutions efficaces (ombrières, brasseurs d'airs, protections solaires, ventilations...) permettant une baisse estimée entre 5° et 10° selon la méthode Racine déployée par ACTEE. Pour les établissements les plus exposés, en fonction des diagnostics, des dispositifs de pompes à chaleur réversibles pourront également être envisagés, afin de garantir au moins une pièce rafraîchie pour les élèves et les personnels.

« Ces mesures d'urgence avec un fort effet de levier de la Banque des Territoires doivent permettre aux collectivités d'agir rapidement face aux vagues de chaleur à venir. Notre objectif est de proposer des solutions simples, opérationnelles et rapides pour que les écoles les plus impactées puissent engager leurs travaux avant l'été 2027. C'est un enjeu crucial, de santé publique et de continuité de l'action éducative. » indique **Antoine Saintoyant, Directeur de la Banque des Territoires**

Pour ACTEE, cette annonce répond à une urgence très concrète vécue par les collectivités et les communautés éducatives sur le terrain. *« Nos mesures sur le terrain le montrent : avec des aménagements simples et des investissements modiques (protections solaires, brasseurs d'air, ventilation nocturne) nous pouvons faire gagner jusqu'à 7 °C de confort ressenti dans une salle de classe. L'enjeu, aujourd'hui, est de*

¹ Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique de France, ministère de la transition écologique, de l'aménagement du territoire, des transports, de la ville et du logement, ministère de l'Éducation nationale

massifier cette approche : c'est tout l'objet de cet accompagnement, qui doit permettre d'en faire bénéficier rapidement un grand nombre d'écoles. », déclare Guillaume Perrin, directeur d'ACTEE.

10 000 établissements supplémentaires accompagnés pour anticiper les prochaines vagues de chaleur

Au-delà des établissements les plus vulnérables, la Banque des Territoires et ACTEE mettent en place un dispositif préventif destiné à l'ensemble des écoles et bâtiments éducatifs.

Les collectivités bénéficieront :

- Prise en charge intégrale de diagnostics travaux
- Accès direct et simplifié à des bureaux d'études spécialisés
- Procédure allégée pour accéder à cette prise en charge par le biais d'un appel à projets

Ce dispositif concerne 10 000 établissements pour un montant de 40 millions d'euros.

EDF, à travers l'association « Je passe à l'électricité », s'associe à ce dispositif d'urgence porté par le programme EdurénoV.

La Banque Postale accompagne le financement des travaux avec un Prêt Ecoles Adaptation Climatique

Afin d'accélérer le passage à l'action, La Banque Postale déploie dès aujourd'hui une offre « Prêt Écoles Adaptation Climatique », dédiée au financement des travaux à partir de 50 000 euros, pour des durées allant de 5 à 25 ans, en complément de son offre de financement moyen long terme des collectivités. Elle permettra d'accompagner des projets de rénovation énergétique ou d'adaptation climatique des bâtiments scolaires (par exemple, isolation, fenêtres, ombrières...).

Cette offre, conçue pour être déclenchée rapidement, prévoit notamment un processus d'instruction simplifié et réactif, ainsi qu'une possibilité de prêt-relais permettant d'avancer les fonds dans l'attente du versement des subventions. La Banque Postale met également à disposition des collectivités qui le souhaitent, son offre Subzen, dédiée à la recherche et à l'optimisation de subventions complémentaires.

Serge Bayard, directeur général de la banque des entreprises et du développement local de La Banque Postale rappelle ainsi « *En tant que premier financeur bancaire des collectivités locales, il est essentiel de nous mobiliser aux côtés de nos partenaires afin d'accélérer la rénovation énergétique des bâtiments scolaires. Face à l'urgence climatique, notre offre de financement vise à lever les freins et à faciliter la mise en œuvre rapide de solutions concrètes sur le terrain* ».

Une adaptation des offres de prêts de long terme du fonds d'épargne pour intégrer dans le temps long les enjeux de confort d'été

Au-delà de l'urgence, la Banque des Territoires fait évoluer ses dispositifs existants pour inscrire durablement l'adaptation climatique et le confort d'été dans le financement des projets de rénovation globale du bâti scolaire.

- Compte-tenu de l'importance de préserver les écoles des chaleurs extrêmes, l'obtention d'un prêt dédié sera désormais conditionnée à la prise en compte du confort d'été dans le projet conduit
- La dimension confort d'été dans les projets de rénovation sera dorénavant impérative pour bénéficier de l'accompagnement et des financements du programme EdurénoV.

EdurenoV, une dynamique déjà engagée dans les territoires

Depuis 2023, le programme EdurénoV de la Banque des Territoires accompagne les collectivités dans la rénovation et l'adaptation climatique des bâtiments scolaires.

- Plus de 7 300 projets engagés
- 1,3 milliard d'euros de financement mobilisés sur Fonds d'épargne (Livret A, LDDS et LEP),
- 62 % des projets financés intègrent une dimension confort d'été.

En 2026, EdurénoV a renforcé son accompagnement sur l'adaptation des écoles aux fortes chaleurs grâce à des offres enrichies et a publié le guide ***Surchauffe dans les bâtiments scolaires et éducatifs – Manuel pour s'informer et agir rapidement***, fruit du travail mené avec les partenaires du programme.

Contacts presse :

Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts

Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tel : 06 07 58 65 19

Aurélié Imbert- aurelie.imbert@caissedesdepots.fr – Tel : 06 77 56 38 82

La Banque Postale

France Plasse – france.plasse@laposte.fr – Tel : 06 07 47 75 41

ACTEE :

Tristan Saramon - tristan@decarb.one – Tel : 06 66 66 29 41

A propos de la Banque des Territoires et du programme EdurénoV

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Le programme **EdurénoV**, initié et déployé par la Banque des Territoires à travers son réseau de 37 implantations régionales, est un programme national lancé en 2023 visant à accompagner (financement de l'ingénierie et accès à des solutions de financement) les collectivités territoriales dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments publics éducatifs et sportifs. Au travers de ce programme, la Banque des Territoires ambitionne, d'ici 2028, de soutenir la rénovation de 15 000 bâtiments. Les projets intégrés au programme visent une réduction minimale de 40% de consommation d'énergie et / ou comportent une dimension adaptation climatique.

Pour aller plus loin :

- [Cas d'école](#)
- [1^{er} baromètre EdurenoV](#)

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie.

caissedesdepots.fr



A propos d'ACTEE - Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

Filiale de la FNCCR financée par les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), ACTEE accompagne les collectivités locales dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public. ACTEE favorise le passage à l'action des collectivités par la mise en place d'une ingénierie adaptée, sur la phase amont des travaux. Concrètement, ACTEE finance le recrutement de postes d'économistes de flux, la réalisation d'études et de diagnostics énergétiques de bâtiments publics et la production de ressources et d'outils techniques au service des collectivités. Sur la période 2023 – 2026, le programme ACTEE+ est doté d'une enveloppe de 220 millions d'euros.

www.programme-cee-actee.fr

A propos de la Banque Postale

La Banque Postale forme avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, classé 12ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France près de 18 millions de clients particuliers, entreprises, institutionnels et acteurs du secteur public local. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire, avec ses 17 000 points de contact dont près de 6 500 bureaux de poste. Premier prêteur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, La Banque Postale joue un rôle essentiel dans le développement économique des territoires.

Portée par son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle ambitionne de bâtir un leader européen de la bancassurance au service de tous ses clients, et d'affirmer son rôle pionnier dans la finance citoyenne. Elle propose une gamme complète et omnicanale de services de bancassurance, structurée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque des particuliers, Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale et CNP Assurances, sa filiale d'assurance de biens et de personnes. La Banque Postale accélère également sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque des entreprises et du développement local.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière.